

Lors de la restauration du château, dans les années 1880, monsieur Polycarpe-Maclou **POUSSIÉ**, notaire, descendant de l'écuyer Jean **POUSSIÉ**, fit apposer le blason de la famille de **MONCHY** et la date de 1720 en souvenir du mariage de Jean, son ancêtre.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU
CHÂTELET-EN-BRIE
*Siège Social : Hôtel de Ville,
77820 Le Châtelet-en-Brie*

LE CHÂTEAU DES DAMES

LES DATES

MDCCCLXXXV : 1885 est certainement la date qui marqua la fin des restaurations extérieures faites au château des Dames.



MDCCCLXXXVIII : 1888 gravée sur la cheminée de l'ancien bureau, actuellement salle de lecture de la médiathèque, indique la fin de l'aménagement intérieur du château.



PMP : ces lettres sur la cheminée du fronton, que l'on retrouve sur les loquets des fenêtres, sont les initiales du propriétaire, Polycarpe-Maclou **POUSSIÉ**.



SHCB

Notre site : www.shcb77.fr



Il est vraisemblable que les romains aient établi, ici, sur la voie qui allait de Montereau à Melun, un poste fortifié, un *Castelletum* (petit château).

Le château des Dames fut probablement construit à cet endroit au XIV^e siècle, entre 1314 et 1384. Mais ce n'était pas le bâtiment dans lequel nous sommes aujourd'hui. C'était plutôt une ferme fortifiée, pour protéger le village contre les pillards et les vagabonds qui étaient nombreux pendant la guerre de Cent Ans. Cette défense était également assurée par le fief de Robillard à l'est et par celui du Goulet au sud.

En août 1314, le roi **PHILIPPE IV** le Bel fait don à l'abbaye de Poissy de la rente annuelle et perpétuelle des redevances des terres du Châtelet.

Mais en juillet 1381, le roi **CHARLES V** le Sage achète la terre et seigneurie du Châtelet pour en faire don aux chanoines de Vincennes pour leur fondation.

Et le 5 août 1384, le chapitre de la Sainte Chapelle de la Trinité du château de Vincennes revend la terre et seigneurie du Châtelet aux Dames religieuses de Saint-Louis de Poissy.

Qui sont les Dames de Poissy ?

C'est en 1297, après la canonisation de son aïeul Saint Louis que Philippe IV le Bel décide de bâtir le monastère royal de Saint-Louis appelé aussi abbaye de Poissy. La construction en est achevée en 1340. Les 120 dominicaines appartiennent toutes à la noblesse du royaume.

Tout au long de son règne, le roi effectue des donations à divers monastères et notamment aux religieuses de Poissy.

Le 26 novembre 1314, Philippe le Bel est à l'article de la mort. Il est tombé de cheval en forêt de Pont-Sainte-Maxence, fin octobre, et la gangrène s'est emparée de son corps. Il fait ses derniers dons de terres. Il meurt le 29 novembre 1314.

C'est à partir d'août 1314 que les possessions de l'abbaye de Poissy ne cessent de s'accroître.

Exemple :

- 580 arpents de bois en une pièce en forêt de Sénart,
- 120 arpents ou environ en trois pièces près du Châtelet-en-Brie,
- la ferme de la commune du Jard à la Grande Commune,
- le moulin à eau du Chastelet-en-Brie face à Sainte-Reyne,
- et bien d'autres.....

C'est en mars 1391, que CHARLES VI le Fol accordera un scel (sceau) aux Dames de Poissy pour les droits de haute et basse justice.

Les Dames de Poissy étaient représentées au Châtelet par leur prévôt qui était chargé de la justice et par leur receveur qui percevait les cens, champarts et autres droits seigneuriaux.

Ce receveur résidait sans doute au château car il était aussi le fermier de la ferme du château, même s'il ne devait pas souvent mettre la main à la charrue !

Des plans du XVIII^e siècle nous montrent une ferme avec trois tours et un fossé.

Les « bonnes Dames » bénéficièrent de ces profits et privilèges pendant quatre siècles, jusqu'à la Révolution.

En 1791, le château et sa ferme furent vendus comme biens nationaux.

Le premier propriétaire fut un notaire honoraire à Paris, Jacques-Pierre Guespereau. À son décès, René-Pierre Mauban, chirurgien major au corps des mamluks, puis médecin à Melun, le rachète. Sa fille Louise-Evelina, mariée au pharmacien Martial Lamouroux, en hérite.

Les bâtiments subirent alors des dégradations et l'usure du temps jusque dans les années 1861 où Polycarpe-Maclou POUSSIÉ (notaire à Aubervilliers) achète le bâtiment et ses terres.

Après la démolition de la quasi totalité des bâtiments de ferme, comprenant deux tourelles en ruine – il en subsiste encore une d'origine ainsi qu'une partie du fossé –, il édifia le château, les communs et les bâtiments d'exploitation qui furent achevés en 1885.

Il fit un très grand nombre d'acquisitions, de terres, maisons, granges, cours et jardins et passa son domaine de 90 hectares à 440 hectares environ.

Certaines parties ont été converties en chemins communaux et particuliers.

Paul POUSSIÉ, l'un des fils de Polycarpe-Maclou, héritera du château et des terres en 1897, mais décèdera en 1900.

En 1911, Odette POUSSIÉ, fille de Paul POUSSIÉ, épousera Jean-Jacques DOLLFUS. Ils deviendront, par

héritage en 1913, les propriétaires du château. (Les anciens du Châtelet ont bien connu Madame DOLLFUS qui fut très présente dans notre commune).

Elle est décédée en 1979.

Il est surprenant de penser qu'avant les années 1960 cohabitaient le « châtelain » d'un côté du bâtiment, et le métayer qui exploitait la ferme, de l'autre.

Les propriétaires du château furent ensuite messieurs Hubert et Michel POTEI, puis madame Veuve GOURRET, née Tournafond, mademoiselle BICHON et monsieur Jean GOURRET.

En 1989, pour le bicentenaire de la Révolution française, le maire du Châtelet Michel Dionnet, planta, au pied du château, un arbre de la liberté. C'était sans doute un clin d'œil à l'histoire, puisque neuf ans plus tard le 15 juin 1998, c'est la commune qui devient propriétaire du château des Dames. Auparavant, elle avait fait l'acquisition des bâtiments agricoles qui seront transformés en école, salle polyvalente et ateliers communaux.

Après avoir été successivement une propriété royale, un bien de l'église, un bien de la Nation, une propriété privée, le château des Dames appartient aujourd'hui au patrimoine communal.

QUELQUES NOTES SUR LA FAÇADE DU CHÂTEAU

LE BLASON



Le blason qui est sur la façade représente les armes de la famille de MONCHY : « De gueules à trois maillets d'or, à la bordure

de gueules chargée de huit molettes ». On prétend que DREUX de MONCHY, qui accompagna LOUIS VII en terre Sainte, ayant tué un chef Maure avec un maillet, le Roi lui donna ces armes ou il les prit en souvenir de ce fait ??

La famille de MONCHY est originaire de Picardie et doit son nom au village de MONCHY-CAYEUX. Elle se fixa à la fin du XIV^e siècle en PONTTHIEU, puis se divisa en plusieurs branches.

Le 4 juillet 1685, la seigneurie d'ÉGREFIN (à Vaux-le-Pénil) est attribuée aux enfants de MONCHY et, le 7 février 1720, madame Marie-Madeleine de MONCHY, devenue dame d'Égreffin, épouse Jean POUSSIÉ, écuyer de la Grande Écurie du Roi. Elle sera enterrée dans l'église de Vaux-le-Pénil au tombeau de ses ancêtres sur lequel on retrouve ces mêmes armes.